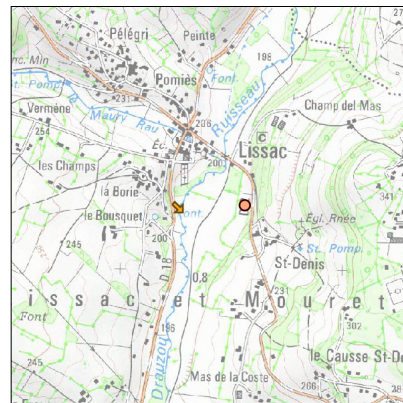
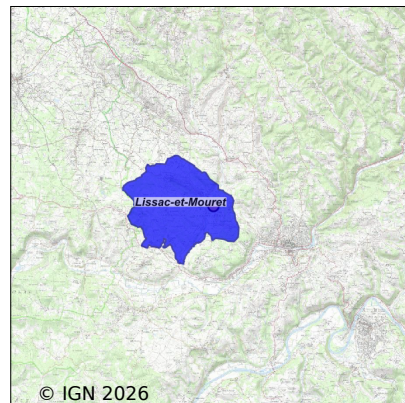


Système d'assainissement 2024

LISSAC ET MOURET (Bourg)

Réseau de type Séparatif



Station : LISSAC ET MOURET (Bourg)

Code Sandre	0546175V001
Nom du maître d'ouvrage	SM DU LIMARGUE ET SEGALA
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	septembre 2008
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	619 943, 6 392 175 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Drauzou

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Lissac-et-Mouret depuis 2008

Observations SDDE

Système de collecte

Raccordés :

Données 2023 : 216 abonnés.

Avec une consommation d'eau potable de 17 065 m³/an et un taux de restitution estimé à 90 %, ceci équivaut à une charge d'environ 281 Equivalents Habitants (EH).

Fonctionnement :

Le poste est équipé d'un dispositif de télésurveillance de type Sofrel qui prévient l'exploitant si jamais le trop-plein est sollicité.

Entretien :

Nettoyage hebdomadaire du poste par l'exploitant. Un nettoyage du poste de relevage est réalisé tous les 4 à 6 mois par un hydrocureur.

Station d'épuration

Remplissage :

La charge hydraulique moyenne reçue calculée à partir du temps de fonctionnement des pompes de relevage est de l'ordre d'environ 277 EH. La charge hydraulique estimée d'après les derniers bilans est de 228 EH.

Quant à la charge organique, sur la base des derniers bilans (2020 à 2024), elle correspond en moyenne à 237 EH en DBO₅.

Entretien :

La station bénéficie d'un entretien globalement satisfaisant (faucardage des roseaux, permutation des filtres 1 fois par semaine, bonne tenue du carnet d'exploitation).

Fonctionnement :

La qualité du rejet respecte les exigences réglementaires et les performances attendues pour ce type de station.

Les roseaux sont développés sur l'ensemble de la surface des filtres des 2 étages. Lors du faucardage des roseaux, la répartition des boues sur l'ensemble de la surface est à prévoir afin qu'elles ne s'accumulent pas sous les rampes d'alimentation.

Le massif filtrant du 2^{ème} étage ne semble pas totalement étanche. Il est possible que l'effluent se déverse dans le sol de la station et celui du pré à côté, réduisant ainsi le volume d'effluent transitant par le canal en sortie.

Il est conseillé de poursuivre les efforts concernant l'arrachage des mauvaises herbes dès le printemps. Le manque d'étanchéité du massif filtrant du 2^{ème} étage ne permet pas de le mettre en charge.

Le bassin de chasse n°2 a une fuite. Retrouver un bon fonctionnement sur cet ouvrage permettra certainement d'optimiser encore les performances de traitement.

Autosurveillance :

L'autosurveillance réglementaire est réalisée par le SYDED une fois par an et les analyses sont confiées à un laboratoire agréé indépendant. La mesure de 2024 a été jugée représentative.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Non.

Usages sensibles sur le milieu récepteur :

Loisirs aquatiques tout au long du Célé. Le système d'assainissement se situe sur les périmètres des profils de baignade d'Espagnac Sainte Eulalie et de Brengues. En cas de dysfonctionnement, le risque de déclassement est faible sur ces baignades.

Sous produits

La production théorique de boues, d'après la charge organique moyenne déterminée à partir des autosurveillances, est d'environ 3,56 m³/an soit 0,90 tonne de Matières Sèches (MS)/an (ratios utilisés : 15 l/EH/an et 3,8 Kg/EH/an).

Les boues sont minéralisées et stockées sur les filtres plantés de roseaux du 1er étage depuis la mise en service de la station. Sur le filtre de gauche, la couche de boues est comprise entre 10 et 15 cm suivant les endroits, principalement autour des points d'alimentation.

Le curage des boues et leur traitement est généralement à effectuer lorsque la hauteur de boues atteint 15 à 20 cm, soit 120 m³ pour l'ensemble de la surface. Afin de financer cette opération qui engendre des coûts importants, compte tenu de la charge entrante actuelle et des coûts en vigueur, il est conseillé au maître d'ouvrage de provisionner annuellement environ 1 000 /an, et ceci à compter de la mise en service de la station.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	32 m ³ /j	43 %			32 m ³ /j	
DBO ₅	10,7 Kg/j	36 %	330 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	5 mg/l
DCO	23,1 Kg/j	39 %	710 mg/l	93 %	1,6 Kg/j	49 mg/l
MES	13 Kg/j		400 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	6,8 mg/l
NGL	3,5 Kg/j		108 mg/l	-87,7 %	6,6 Kg/j	202 mg/l
NTK	3,5 Kg/j		108 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	2,5 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,3 mg/l	6,8 %	0,3 Kg/j	10,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546175V001>